ce qu'il devait au colonel Dambourgès, et, pour s'en acquitter, il donna à ses filles quelques lots de terre, en bois debout, dans des cantons alors inaccessibles !... Quelle dérisoire faveur !....

Un honorable personnage écrivait dernièrement en parlant de ce grand citoyen : " La postérité pourra peut-" être élever un monument à Dam-" bourgès, mais, en attendant, le gou-" vernement devrait comprendre qu'il " est de son devoir de ne pas laisser " sa famille manquer du nécessaire. "